Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-514279843-20261005-2026-22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026
Publication : 05/10/2026

Aéroport de BRIVE
VALLÉE DE LA DORDOGNE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE PERSONALISEE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE BRIVE VALLEE DE LA DORDOGNE

L'an deux mille vingt-six, le lundi 05 octobre à 09h45, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Brive, Place Jean Charbonnel, 19100 BRIVE - salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 28 septembre 2026.

**DELEGUES PRESENTS :**

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Jean-Luc **SOUQUIERES**, Conseiller Communautaire délégué
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Christian **PRADAYROL**, Vice-Président
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Madame Alexandra **DOUSSAUD**, Conseillère Communautaire
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Départemental
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président
CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente
CAUVALDOR : Monsieur Jean-Claude **FOUCHE**, Président (suppléant de M. GINESTE)

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :**

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice- Président
Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Françoise CAYRE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DELIBERATION :** **2026-22 _ Cession du bien 2011-30**
**RAPPORTEUR :** **Monsieur Julien BOUNIE, Président**

La régie a fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse Toro ZS5000 en 2011 pour 2 830,00 €.
Cet équipement est amorti depuis fin 2016 et hors d'état de fonctionnement depuis juin 2026.

Cet équipement a été remplacé en 2026 par un tracteur autoporté John Deere d'une valeur de 9 975,00 € HT et sa remorque plateau Lider d'occasion pour la somme de 1 500,00 €.

Il n'y a plus lieu de conserver le tracteur Toro. Il est proposé de le vendre via une plateforme d'enchères de matériel d'occasion.

Il est demandé au conseil d'administration d'autoriser le directeur à vendre le tracteur Toro et de sortir le bien de l'inventaire.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de membres en exercice : | | 8 |
| Nombre de membres présents : | | 7 |
| Nombre de suffrages exprimés : | | 7 |
| Votes : | Pour : | 7 |
| | Contre : | 0 |
| | Abstention : | 0 |

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 05/10/2026
Publiée et notifiée le 05/10/2026

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.